

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2022

VISANT À REVIVIFIER LA REPRÉSENTATION POLITIQUE - (N° 555)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL12

présenté par

M. Di Filippo, M. Dive, M. Dumont, M. Portier et Mme Périgault

ARTICLE 4

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin législatif va éloigner nos concitoyens de leurs élus, alors que les Français réclament au contraire plus de proximité avec ceux qui doivent les représenter.

Ils veulent élire des députés issus de leur territoire, élus immédiatement par eux, en contact avec eux, qui s'occupent de leurs problématiques quotidiennes, qui font entendre leur voix au Parlement et qui leur rendent des comptes directement.

Ils souhaitent choisir leurs représentants et non des étiquettes politiques.